



Berne, le 2 février 2026

Destinataires

Gouvernements cantonaux

Accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein sur la reconnaissance mutuelle des certificats de maturité professionnelle

Ouverture de la procédure de consultation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) consulte les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet:

Accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein sur la reconnaissance mutuelle des certificats de maturité professionnelle.

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au 11 mai 2026.

Nous vous invitons à prendre position sur le projet.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet :
<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pending.html>.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

Frederic.Berthoud@sbfi.admin.ch



Afin de pouvoir donner suite à d'éventuelles questions relatives à votre prise de position, nous vous prions de bien vouloir indiquer le nom de vos interlocuteurs responsables et leurs coordonnées.

Monsieur Frédéric Berthoud (Frederic.Berthoud@sbfi.admin.ch) se tient à votre disposition pour toute question ou information supplémentaire.

Nous vous remercions de votre prise de position.

Nous vous prions d'agrérer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Guy Parmelin". It is enclosed in a thin oval border.

Guy Parmelin
Président de la Confédération